

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 77 du 8 octobre 2021

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 3

ARRÊTÉ N° 507536/ARM/EMAT/SCPS/BAJ

fixant la liste des formations administratives de l'armée de terre.

Du 07 août 2021

ARRÊTÉ N° 507536/ARM/EMAT/SCPS/BAJ fixant la liste des formations administratives de l'armée de terre.

Du 07 août 2021

NOR A R M T 2 1 0 1 5 3 4 A

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Arrêté N° 507536/ARM/EMAT/PS/BAJ du 18 juillet 2019 fixant la liste des formations administratives de l'armée de terre.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [110.3.2.1.](#)

Référence de publication :

La ministre des armées,

Vu le code de la défense ;

Vu l'[arrêté du 11 septembre 2017 fixant la liste des chefs d'organismes relevant du chef d'état-major de l'armée de terre en application de l'article 1. du décret n° 2012-422 du 29 mars 2012, relatif à la santé et à la sécurité au travail au ministère de la défense,](#)

Arrête :

Art. 1er. Les formations administratives relevant de l'autorité du chef d'état-major de l'armée de terre sont listées en annexe du présent arrêté.

Elles sont placées sous l'autorité du commandant de formation administrative au sens de l'article R 3231-10 du code de la défense.

Art. 2. Pour ce qui concerne la santé et la sécurité au travail, les commandants de formation administrative sont désignés par l'arrêté du 11 septembre 2017 susvisé.

Art. 3. L'[arrêté n° 507536/ARM/EMAT/PS/BAJ du 18 juillet 2019](#) fixant la liste des formations administratives de l'armée de terre est abrogé.

Art. 4. Le chef d'état-major de l'armée de terre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
major général de l'armée de terre,*

Hervé GOMART.

ANNEXE

ANNEXE

LISTE DES FORMATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ARMÉE DE TERRE.

1. FORMATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ARMÉE DE TERRE RELEVANT DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE.

1.1. Les états-majors, les directions, les commandements et organismes rattachés.

État-major de l'armée de terre.

Cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre.

Services du gouverneur des Invalides.

Direction des ressources humaines de l'armée de terre.

Inspection de l'armée de terre.

Centre de doctrine et d'enseignement du commandement.

Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres.

Commandement de la Légion étrangère.

Commandement des forces terrestres.

Section technique de l'armée de terre.

Centre de conduite informatique de l'armée de terre.

Centre expert « ressources humaines » - solde.

Centre des transports et transits de surface.

Commandement des musiques de l'armée de terre.

État-major du corps de réaction rapide - France.

État-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger.

1.2. Les commandements de niveau divisionnaire, et les commandements spécialisés.

Commandement terre pour le territoire national.

Commandement des forces spéciales terre.

Commandement de l'aviation légère de l'armée de terre.

Commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes.

Etat-major de la 1^{ère} division.

Etat-major de la 3^{ème} division.

Commandement du renseignement des forces terrestres.

Commandement des systèmes d'information et de communication.

Commandement de la logistique des forces terrestres.

Commandement de la maintenance des forces terrestres.

Direction du service de la maintenance industrielle terrestre.

1.3. Les brigades.

Etat-major de la 4^{ème} brigade d'aérocombat.

Etat-major de la 7^{ème} brigade blindée.

Etat-major de la 9^{ème} brigade d'infanterie de marine.

Etat-major de la 27^{ème} brigade d'infanterie de montagne.

Etat-major de la brigade franco-allemande.

Etat-major de la 2^{ème} brigade blindée.

Etat-major de la 6^{ème} brigade légère blindée.

Etat-major de la 11^{ème} brigade parachutiste.

1.4. Les régiments, les bataillons, les bases de soutien, les groupes, les groupements et les détachements.

1^{er} régiment de tirailleurs.

1^{er} régiment d'infanterie.

2^e régiment d'infanterie de marine.

2^e régiment étranger de parachutistes.

2^e régiment étranger d'infanterie.

3^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

3^e régiment d'infanterie de marine.

7^e bataillon de chasseurs alpins.

8^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

13^e bataillon de chasseurs alpins.

13^e demi-brigade de Légion étrangère.

16^e bataillon de chasseurs à pied.

21^e régiment d'infanterie de marine.

27^e bataillon de chasseurs alpins.

35^e régiment d'infanterie.

92^e régiment d'infanterie.

126^e régiment d'infanterie.

152^e régiment d'infanterie.

Régiment de marche du Tchad.

1^{er} régiment d'infanterie de marine.

1^{er} régiment de chasseurs parachutistes.

1^{er} régiment de chasseurs.

1^{er} régiment de hussards parachutistes.

1^{er} régiment de spahis.

1^{er} régiment étranger de cavalerie.

3^e régiment de hussards.

4^e régiment de chasseurs.

5^e régiment de dragons.

12^e régiment de cuirassiers.

501^e régiment de chars de combat.

Régiment d'infanterie - chars de marine.

1^{er} régiment d'artillerie.

3^e régiment d'artillerie de marine.

11^e régiment d'artillerie de marine.

35^e régiment d'artillerie parachutiste.

40^e régiment d'artillerie.

54^e régiment d'artillerie.

68^e régiment d'artillerie d'Afrique.

93^e régiment d'artillerie de montagne.

1^{er} régiment étranger de génie.

2^e régiment étranger de génie.

3^e régiment du génie.

6^e régiment du génie.

13^e régiment du génie.

17^e régiment du génie parachutiste.

19^e régiment du génie.

31^e régiment du génie.

1^{er} régiment d'hélicoptères de combat.

3^e régiment d'hélicoptères de combat.

5^e régiment d'hélicoptères de combat.

28^e régiment de transmissions.

40^e régiment de transmissions.

41^e régiment de transmissions.

48^e régiment de transmissions.

53^e régiment de transmissions.

807^e compagnie de transmissions.

Bataillon de commandement et de soutien de la brigade franco-allemande.

Détachement de soutien national français du corps de réaction rapide européen.

1^{er} régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

4^e régiment d'hélicoptères des forces spéciales.

13^e régiment de dragons parachutistes.

2^e régiment du matériel.

3^e régiment du matériel.

4^e régiment du matériel.

6^e régiment du matériel.

7^e régiment du matériel.

8^e régiment du matériel.

1^{er} régiment du train parachutiste.

121^e régiment du train.

503^e régiment du train.

511^e régiment du train.

515^e régiment du train.

516^e régiment du train.

519^e régiment du train.

14^e régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste.

Régiment médical.

2^e régiment de hussards.

28^e groupe géographique.

44^e régiment de transmissions.

54^e régiment de transmissions.

61^e régiment d'artillerie.

2^e régiment de dragons.

2^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

3^e régiment étranger d'infanterie.

9^e régiment d'infanterie de marine.

33^e régiment d'infanterie de marine.

Régiment d'infanterie de marine du Pacifique de Nouvelle Calédonie.

Régiment d'infanterie de marine du Pacifique de Polynésie.

Détachement de la Légion étrangère de Mayotte.

5^e régiment de cuirassiers - Émirats arabes unis.

5^e régiment interarmes d'outre-mer.

6^e bataillon d'infanterie de marine.

43^e bataillon d'infanterie de marine.

Bataillon de réserve de l'Île-de-France - 24^e régiment d'infanterie.

Poste de commandement de force logistique.

1^{er} régiment étranger.

132^e régiment d'infanterie cynotechnique.

785^e compagnie de guerre électronique.

9^e régiment de soutien aéromobile.

12^e base de soutien du matériel.

13^e base de soutien du matériel.

14^e base de soutien du matériel.

Détachement avions de l'armée de terre.

Groupement aéromobile de la section technique de l'armée de terre.

Groupement de recrutement et de sélection Île-de-France et outre-mer - 8^e bataillon de chasseurs à pied.

Groupement de recrutement et de sélection Nord-Est - 8^e régiment d'artillerie.

Groupement de recrutement et de sélection Nord-Ouest - 41^e régiment d'infanterie.

Groupement de recrutement et de sélection Sud-Est - 99^e régiment d'infanterie.

Groupement de recrutement et de sélection Sud-Ouest - 7^e régiment d'infanterie de marine.

Groupement de recrutement de la Légion étrangère.

Centre interarmées des actions sur l'environnement.

1.5. Les centres d'entraînement et de formation, les écoles.

Centre d'instruction des réservistes parachutistes.

Centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes.

Centre parachutiste d'entraînement spécialisé.

Centre parachutiste d'instruction spécialisée.

Centre national d'entraînement commando - 1^{er} régiment de Choc.

1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique.

Centre d'entraînement au combat - 1^{er} bataillon de chasseurs à pied.

Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine - 94^e régiment d'infanterie.

Centre d'appui et de préparation au combat interarmes - 51^e régiment d'infanterie.

Centre d'entraînement et de contrôle des postes de commandement - 3^e régiment d'artillerie.

17^e groupe d'artillerie.

Centre de formation initiale des militaires du rang des transmissions - 18^e régiment de transmissions.

4^e régiment étranger.

Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

École nationale des sous-officiers d'active.

Écoles militaires de Draguignan.

Écoles militaires de Bourges.

Ecoles militaires de Saumur.

École du génie.

École de l'aviation légère de l'armée de terre.

Base école - 6^e régiment d'hélicoptères de combat.

Base école - 2^e régiment d'hélicoptères de combat.

École des troupes aéroportées.

École militaire de haute montagne.

Lycée militaire d'Aix-en-Provence.

Lycée militaire d'Autun.

Lycée militaire de Saint-Cyr-l'École.

Prytanée national militaire.

Camp de la Courtine.

Centre du renseignement terre.

Centre de formation franco-allemand pour le personnel technico-logistique du Tigre.

Centre de formation initiale des militaires du rang de la 11^e brigade parachutiste - 6^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

Centre national des sports de la défense.

2. FORMATIONS ADMINISTRATIVES DE L'ARMÉE DE TERRE, PLACÉES POUR EMPLOI AUPRÈS D'UNE AUTORITÉ EXTÉRIEURE AU MINISTÈRE DES ARMÉES.

2.1. Commandement des formations militaires de la sécurité civile (articles D. 3222-12. et D. 1321-11. et suivants du code de la défense).

Commandement des formations militaires de la sécurité civile.

Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 1.

Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 5.

Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 7.

2.2. Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (article R. 3222-13. et suivants du code de la défense).

État-major de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

1^{er} groupement d'incendie et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

2^e groupement d'incendie et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

3^e groupement d'incendie et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

Groupement des soutiens et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

Groupement de formation d'instruction et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

Groupement des appuis et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.